

Communiqué

le 13 juillet 2019

Le Copaf (Collectif pour l'avenir des foyers) dénonce une violence policière injustifiée et une répression purement punitive qui a eu lieu le vendredi 12 juillet derrière le Panthéon à Paris contre les travailleurs immigrés dits "gilets noirs" et qui cherchaient à régulariser leur situation, et leurs soutiens notamment les associations Droits devant !! et La Chapelle Debout.

L'occupation du Panthéon par des centaines de travailleurs immigrés sans papiers hier après-midi s'est déroulée dans le calme et jusqu'à l'évacuation aucun incident ou violence n'avait eu lieu. Les revendications des occupants, une discussion avec le cabinet du premier ministre, une procédure de régularisation générale, étaient des revendications légitimes que nous soutenons. Après l'évacuation qui a eu lieu vers 17h, le commissaire sur place certainement sur ordre de sa hiérarchie a choisi de tenir des gens dans une "nasse" de CRS pendant une période inutilement longue. Quand certains manifestants ont commencé à exprimer leur énervement, les matraques sont sorties et les manifestants ont été blessés et piétinés avec un acharnement qui témoignait d'un état d'esprit bien loin des principes de la déontologie qui doivent être ceux d'une force de police au service du public et encore plus de l'égalité des droits digne d'une République qui se dit "fraternelle".

Il s'agissait de matraquages sauvages qui exprimaient tout à fait autre chose qu'un quelconque besoin de maintenir l'ordre public.

A l'heure de l'écriture, 27 heures après les faits, il est vraisemblable qu'une douzaine de personnes retenues aux commissariats du 5ème et peut-être sept autres retenus dans le 13ème et qui auraient déjà fait l'objet d'un Ordre préfectoral de quitter le territoire (OQTF) seront transférées aux Centres de rétention en vue d'une expulsion express vers le Mali ou la Mauritanie.

Si cela s'avère exact, ce serait de nouveau un coup dur porté par le gouvernement Macron-Philippe au droit de manifester, déjà sérieusement écorné par les conséquences législatives et policières du mouvement des gilets jaunes. Jusqu'à présent, il a toujours été entendu par les divers gouvernements que les travailleurs immigrés sans papiers pouvaient manifester leurs revendications de manière pacifique sans craindre une expulsion intempestive due au seul fait d'avoir exercé leur droit à manifester.

M. Edouard Philippe a beau tweeter « *La France est un État de droit, dans tout ce que cela implique : respect des règles qui s'appliquent au droit au séjour, respect des monuments publics et de la mémoire qu'ils représentent* », il serait bien avisé d'appliquer sa pensée aux conditions de travail dans les BTP, l'hôtellerie, la sécurité, la restauration, le nettoyage, y compris dans les services de l'Etat, là où des patrons prédateurs (dont probablement certains portent leurs sympathies à LREM) profitent des conditions que "l'état de droit" de M. Philippe encourage et fait proliférer.

Le Copaf s'indigne contre une telle répression, s'indigne devant de tels comportements, demande la libération sans condition de tous les manifestants retenus et appelle à soutenir tous les collectifs de sans papiers dans leur lutte légitime pour la régularisation de tous les immigrés sans papiers.